AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -8-9-66 533342

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

Supplément n° 1 au Bulletin Technique n° 72 — 7 SEPTEMBRE 1966

AVERTISSEMENTS — ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'activité des derniers papillons du deuxième vol.

Nous rappelons les indications données dans notre Bulletin du 23 Août dans lequel nous précisions que la protection devait être assurée jusqu'à la mi-septembre.

Dans tous les vergers sensibles au Carpocapse et où la protection assurée par le traitement conseillé dans ce Bulletin est devenue insuffisante il est prudent d'effectuer une nouvelle application en tenant compte de la législation concernant l'utilisation des produits antiparasitaires.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Nous rappelons également les indications données dans notre Bulletin du 23 Août.

Dans tous les vergers où des taches de Tavelure ont été observées il sera prudent soit d'ajouter un produit fongicide à la bouillie destinée à combattre le Carpocapse, soit d'effectuer un traitement avant la prochaine période pluvieuse importante.

Ce traitement aura d'ailleurs une certaine efficacité contre diverses maladies de conservation.

PSYLLES DU POIRIER

Il est recommandé d'être particulièrement attentif dans les vergers où des invasions ont été observées au printemps afin d'éviter, le cas échéant, de nouvelles pullulations toujours très préjudiciables à la végétation des poiriers.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

P148

Imprimé à la Station d'Orléans. — Le Directeur Gérant : L. BOUYX.